

PRÉSENTATION D'UN CANDIDAT AU TITRE DE FELLOW 2012

Nous vous invitons maintenant à soumettre les candidatures de nouveaux fellows par courriel au président de votre comité consultatif régional, pour examen; les signatures originales devant apparaître sur les lettres d'appui peuvent être remplacées par des signatures électroniques. Les candidatures soumises sur copie papier seront également acceptées. Veuillez consulter la liste des présidents régionaux à la dernière page du présent document.

Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intronisation comme fellow, veuillez composer le (613) 241-3600, poste 214, ou transmettre votre demande par télécopieur au (613) 241-5750 ou par courriel à fellows@raic.org.

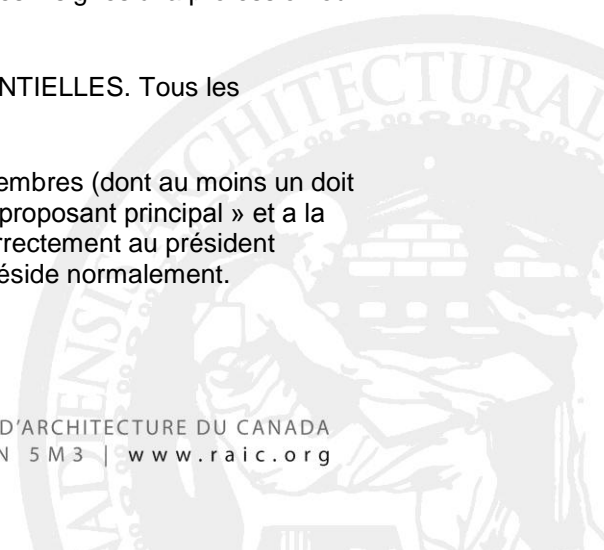
PARTIE I – Directives sur la mise en candidature de membres au titre de fellow

(Les renseignements suivants sont extraits des articles 6.3.1 à 6.3.12 des Règlements du Collège des fellows, modifiés par le Collège le 2 juin 2001.)

« Un fellow est un membre de l'Institut doté d'une grande compétence professionnelle ou qui a rendu des services insignes à la profession ou à la collectivité. Le Collège administre les mises en candidature et les nominations au titre de fellow. Il faut être membre de l'Institut depuis au moins cinq ans pour que la candidature soit prise en considération. Le titre de fellow est attribué pour la vie et représente l'un des plus prestigieux honneurs que l'Institut confère à ses membres. » (Article 3.2.1)

Le titre de fellow est conféré en reconnaissance de l'excellence des réalisations accomplies dans le domaine de l'architecture en fonction des critères suivants : l'excellence dans le design soulignée par des prix antérieurs, une contribution intellectuelle remarquable grâce à la recherche, à des publications et à la formation ou des services insignes à la profession ou à la collectivité.

1. Les mises en candidature au titre de fellow sont CONFIDENTIELLES. Tous les proposants doivent respecter cette directive.
2. Chaque mise en candidature doit être appuyée par cinq membres (dont au moins un doit être un fellow). L'un des proposants est désigné comme « proposant principal » et a la responsabilité de veiller à ce que le dossier soit soumis correctement au président régional de la région dans laquelle la personne proposée réside normalement.



ARCHITECTURE CANADA

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

(REMARQUE : Il ne faut pas que deux postulants soient rattachés à la même firme d'architecture ou à la même faculté. Un membre ne peut appuyer qu'une seule candidature par année).

3. Tous les postulants doivent être membres en règle de l'IRAC et chacun d'entre eux ne peut appuyer qu'un(e) candidat(e). **La personne proposée doit être membre en règle de l'IRAC depuis au moins cinq ans** au moment de sa mise en candidature.
4. Le postulant principal fournit un curriculum vitae de la personne proposée ainsi qu'un témoignage de 250 mots sur cette dernière, en format Word, qui sera publié dans la brochure sur l'intronisation des nouveaux fellows. Pour consulter des témoignages antérieurs, veuillez consulter le site Web de l'IRAC à www.raic.org/raic/college_of_fellows/citations_f.htm
5. Chaque postulant, y compris le postulant principal, doit écrire une lettre portant sa signature (signature électronique si la lettre est transmise par courriel). Ces lettres sont adressées au Comité national du Collège des fellows de l'IRAC. Les postulants y attestent « qu'au meilleur de leurs connaissances, la personne mise en candidature a réalisé des projets louables et jouit d'une bonne réputation. ».
6. Documents requis, soumis par voie électronique :
 - A) Le formulaire de mise en candidature dûment rempli précisant qui sont les cinq postulants et qui est le postulant principal parmi eux.
 - B) Cinq lettres d'appui de la candidature rédigées et signées respectivement par chaque postulant.
 - C) Le curriculum vitae de la personne proposée. :
 - Poste actuel / emploi
 - Activités professionnelles : fonctions et dates (chapitres, associations, instituts)
 - Activités communautaires : fonctions et dates
 - Pratique de l'architecture et activités connexes
 - Prix obtenus en architecture
 - Tout autre renseignement pertinent jugé nécessaire;
 - D) Un témoignage de 250 mots, en format Word, qui sera publié dans la brochure sur l'intronisation.
7. La date limite de réception des candidatures par les présidents régionaux (voir la liste à la fin du présent document) est le **21 octobre 2011**.



ARCHITECTURE CANADA

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

PARTIE II – Formulaire de mise en candidature

Veillez remplir ce formulaire. Il peut être rempli électroniquement à l'aide du logiciel Adobe Reader ou Acrobat. Si l'espace prévu est insuffisant, vous pouvez ajouter une page en annexe à votre mise en candidature.

Nous, les proposants, présentons le suivant candidat(e) au titre de fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada.

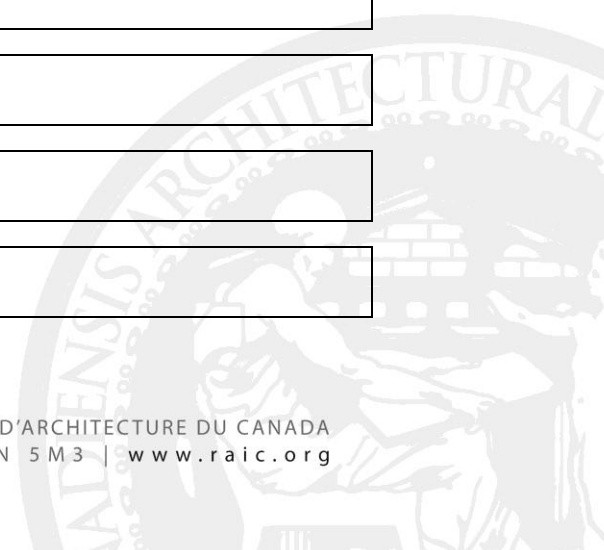
1. Nom complet et adresse de résidence permanente de la personne proposée :

2. Nom et adresse du lieu de travail, téléphone, télécopieur et adresse électronique :

3. Nom et titre des cinq proposants

Proposant principal :

Autres proposants :



ARCHITECTURE CANADA

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

4. Catégorie(s) sous laquelle (lesquelles) la candidature est proposée – une personne peut être mise en candidature pour ses réalisations dans plusieurs catégories :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Conception | <input type="checkbox"/> Science du bâtiment | <input type="checkbox"/> Services rendus à la profession |
| <input type="checkbox"/> Service public | <input type="checkbox"/> Enseignement | <input type="checkbox"/> Littérature |

5. Date de remise :

Une fois rempli, assurez-vous de sauvegarder une copie du document avant de l'envoyer. Veuillez envoyer la copie sauvegardée du formulaire rempli (fichier PDF) accompagnée de tous les documents et lettres (fichiers PDF ou MS Word) par courriel au président correspondant à la région du candidat (voir la page suivante).



ARCHITECTURE CANADA

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

PARTIE III – Liste des présidents des comités consultatifs régionaux du Collège des fellows

Atlantique :

John K. Dobbs, FRAIC
John K. Dobbs & Associates Inc.
200-1869 Upper Water Street
Halifax, NS B3J 1S9
Tél. : 902-422-3000
Télé. : 902-423-1690
Courriel : jdobbs@dobbsarchitects.ca

Québec :

C. Hamelin Lalonde, FIRAC
123, boul. Labelle
Bureau 100
Rosemère QC J7A 2G9
Tél. : 450-433-9330
Télé. : 450-433-4283
Courriel : chla@sympatico.ca

Ontario (Nord, Est et Nunavut) :

Robert Webster, FRAIC
339 Riverdale Avenue
Ottawa, ON K1S 1R6
Tél. : 613-730-9626
Courriel : rwebster@rogers.com

Ontario (Sud, Ouest) :

Gordon Grice, FRAIC
Gordon Grice & Associates
65 Old Mill Drive
Toronto, ON M6S 4J8
Tél. : 416-536-9191
Télé. : 416-696-8866
Courriel : ggrice@forrec.com

Manitoba :

Stephen Cohlmeier, FRAIC
Cohlmeier Architects Limited
359 McDermot Avenue
Winnipeg, MB R3A 0A6
Tél. : 204-943-1394
Télé. : 204-942-4426
Courriel : office@cohlarch.ca

Saskatchewan :

Ann March, FRAIC
March Schaffel Architects Ltd
202 Avenue B North
Saskatoon, SK S7L 1E2
Tél. : (306) 931-3033
Télé. : (306) 374-1661
Courriel : msarch@sasktel.net

Alberta et T.N.-O. :

Robert G. Ellard, FRAIC
University of Calgary
PP65, 2500 University Drive NW
Calgary, AB T2N 1N4
Tél. : 403-220-2043
Télé. : 403-289-8565
Courriel : bob.ellard@ucalgary.ca

Colombie-Britannique et Yukon :

Larry S. McFarland, FRAIC
Larry McFarland Architects Ltd
303-2930 Arbutus St
Vancouver, BC V6J 3Y9
Tél. : 604-733-1115
Télé. : 604-733-9345
Courriel : lmcfarland@mmal.ca

Chapitre de Victoria :

Terence J. Williams, PP/FRAIC
2957 Jutland Road, Suite 102
Victoria, BC V8T 5J9
Tél. : 250-298-0783
Courriel : tw@twarchitect.ca

